

CHARGÉ D'AFFAIRES EN BÂTIMENT

LIEU DE FORMATION

- Sénart

Le BTP emploie plus de 230 000 salariés en île-de-France. Notre objectif est de former des cadres intermédiaires qualifiés pour les entreprises de ce secteur qui propose de belles opportunités de carrière.

La connaissance de la réglementation est aujourd'hui primordiale aussi bien dans les bureaux d'études, les bureaux de contrôle que dans la conduite de travaux.

Les étudiants formés auront cette connaissance de la réglementation et pourront évoluer dans ces trois secteurs d'activités.

CONDITIONS D'ADMISSION

La formation est ouverte aux :

- étudiants titulaires d'un DUT Génie civil ;
- étudiants titulaires d'un BTS bâtiment ou travaux publics, L2 scientifique... ;
- salariés ou demandeurs d'emploi ayant une expérience de 3 ans dans le bâtiment comme technicien, possibilité de faire valider un niveau BAC+2 (VAPP).

Comment candidater en ligne ?

- La sélection se fait sur dossier et sur entretien.
- En ligne sur le site : <https://canel.iutsf.org> à partir du 1^{er} février.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation initiale ou continue

- Cours à temps plein,
- Stage de 16 semaines.

Formation en alternance

Rythme de l'alternance :

- 1 mois en formation, 2 mois en entreprise

LES + DE LA FORMATION

- Des partenariats avec des entreprises reconnues : plus de 50% des cours assurés par des professionnels issus de l'entreprise.
- Un emploi assuré à la fin de la formation : le secteur du contrôle du bâtiment recrute.
- Des conditions d'embauche intéressantes : plus de 2 000 € brut sur 13 mois, avec des avantages en nature (portable, véhicule, tickets restaurant).
- De réelles possibilités d'évolution de carrière.

APRÈS LA LICENCE PRO

Débouchés professionnels

À l'issue de la formation, les diplômés peuvent être embauchés comme :

- conducteur de travaux ;
- technicien vérificateur ;
- chargé d'affaires contrôle et audit bâtiment ;
- technicien en bureaux d'études ;
- chargé d'affaires en bureaux d'études.

Les métiers du bâtiment garantissent une forte promotion interne vers des postes de :

- responsable d'équipe technique ou commerciale ;
- responsable d'agence

FI (Formation initiale) ❌

FA (Formation en Alternance) ✔️

FC (Formation Continue) ✔️

PARTENARIAT



CONTACTS

Responsable pédagogique :

Ilyes Redjala
01 64 13 15 95
36 rue Georges Charpak
77567 Lieusaint Cedex

Gestionnaire pédagogique :

Sandie Michelle Pedu
sandie-michelle.pedu@u-pec.fr

lp.cacb@iutsf.org



CHARGÉ D'AFFAIRES EN BÂTIMENT



CONTENU PÉDAGOGIQUE

Contenu de la formation	Heures
UE 1 : Formation générale	170
Anglais technique	20
Gestion de chantier	20
Management d'équipe	24
Droit des contrats, des assurances et de la responsabilité	14
Méthodologie de gestion de projet	14
Bâtiment : Prévention des risques sur les chantiers	10,5
Contrôle technique construction	24,5
Outils de calcul informatisés	17,5
Désordres des constructions	10
UE 2 : Spécialité	315
Mécanique des structures : bases	24
Mécanique des structures : approfondissement	24
Calcul structures : bois et métal.	40
Géotechnique	16
Fondations spéciales dont urbaines	8
Seconde œuvre - Enveloppe du bâtiment	36
Seconde œuvre - Revêtement intérieurs, équipements	12
Acoustique méthode d'examen simplifiée	14
Thermique du bâtiment	14
Sécurité Incendie	12
Normes accessibilité pour Handicapés	12
Chargé d'affaires en bâtiments	40
UE 3 : Projet tuteuré	150
UE 4 : Stage	—
Total	510,5



TÉMOIGNAGES

Eric Tadbir - Chef de la Division Géotechnique, Diagnostic Structure et Expertise Bois - GINGER CEBTP

« La Licence Pro Chargé d'affaires en contrôle des bâtiments en apprentissage est une formidable opportunité de coopération entre des profils techniques polyvalents rapidement opérationnels et des experts en poste qui souhaitent transmettre leur savoir-faire. Nous espérons vivement renforcer ce lien et contribuer à la formation continue de la génération à venir. »

Stéphanie Adam - Ancienne étudiante, aujourd'hui en contrôle technique

« L'IUT proposait cette formation en alternance afin de rentrer rapidement dans la vie active. Les enseignements étaient en partie assurés par des professionnels ce qui permettait de poser des questions sur des problèmes auxquels nous étions confrontés en entreprise. à l'issue de la formation, j'ai créé, avec un contrôleur technique, un bureau de contrôle en Seine-et-Marne. »